

### Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 7 février 2018

# Les Transports publics genevois renforcent leur dispositif à l'intention des personnes aveugles ou malvoyantes

Les Transports publics genevois ont commencé le renouvellement d'une centaine de bornes d'information. Ils bénéficient désormais d'écrans de type LED qui offrent une information vocale à la demande aux personnes aveugles ou sévèrement malvoyantes. La démarche est soutenue par le Centre de Compétences en Accessibilité de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants.

Les Transports publics genevois (tpg) ont démarré le renouvellement de leur parc de bornes d'information voyageurs sur le réseau tpg. Ils s'apprêtent à utiliser des appareils équipés d'écrans de type LED qui améliorent sensiblement l'accès à l'information pour les personnes aveugles et la clientèle ayant des difficultés visuelles. Les uns pourront bénéficier à l'avenir d'une information vocale grâce à une télécommande mise à leur disposition. Les autres profiteront d'une amélioration de la lisibilité des nouveaux écrans.

Près d'une quarantaine de nouvelles bornes d'information sont à ce jour en service sur le réseau des tpg (voir ci-dessous la liste des arrêts équipés à ce jour). Pour activer la fonction vocale, les détenteurs de télécommandes doivent appuyer - dans un rayon de cinq à dix mètres autour de la borne - sur le seul bouton de l'appareil. Suite à cette action, le contenu diffusé sur la borne, les prochains départs et les perturbations éventuelles sont annoncées vocalement. Une modification de la police de caractères affichée et l'utilisation d'une couleur ambre/jaune mieux contrastée sur les écrans LED permettent une meilleure lisibilité non seulement pour les personnes malvoyantes, mais également pour toute la clientèle des tpg.

#### Mission de service public

Les tpg envisagent le remplacement de 180 bornes du réseau d'ici la fin de l'année. Leur mise en œuvre résulte de la collaboration engagée de longue date entre les tpg, la Ville de Genève et l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA) à Genève. Elle répond également aux exigences formulées par la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand).

« Nous avons à cœur d'assurer l'accessibilité de nos véhicules à l'ensemble de la population, a déclaré Denis Berdoz, directeur général des tpg. La mise en service d'une nouvelle génération de bornes d'information renforce notre offre à l'égard des personnes aveugles et malvoyantes. Elle répond avec justesse à la mission de service public qui nous est confiée. »

#### Déploiement généralisé

Une première série de télécommandes a été distribuée sous la responsabilité de l'ABA et de la section genevoise de la Fédération suisse des Aveugles et malvoyants (FSA) pour une expérience pilote à une trentaine d'utilisateurs réguliers des tpg atteints d'un déficit visuel sévère. Un déploiement plus généralisé sera réalisé après l'analyse de ce premier test.

Le nouveau dispositif mis en place s'inscrit dans le cadre plus large de la politique suivie par les tpg vis-àvis des personnes à mobilité réduite. Plusieurs mesures existent déjà afin d'accompagner au mieux les déplacements des personnes aveugles ou malvoyantes sur le réseau des tpg. Parmi elles figurent : l'activation par les conducteurs d'un message vocal extérieur destiné à annoncer le numéro de leur ligne et la destination finale de leur véhicule ; l'annonce à bord des véhicules des principales correspondances à l'approche des arrêts à forte fréquentation ainsi que la compatibilité des applications mobiles développées par les tpg avec les fonctions vocales intégrées aux téléphones portables. Ces moyens technologiques complètent une sensibilisation constante des conducteurs des tpg aux problèmes des personnes en situation de handicap.

Une information complète à l'intention des personnes à mobilité réduite est disponible sur le site internet des tpg via le lien suivant : <a href="http://www.tpg.ch/service-clients/mobilite-reduite">http://www.tpg.ch/service-clients/mobilite-reduite</a>.



## Liste des arrêts tpg équipés à ce jour

Arrêts	Direction
Place des Eaux-Vives	Onex-Cité
Servette	Gardiol
Aéroport-P+R 47	Carouge-Tours
Avenue de l'Ain	Aéroport-P+R 47
Blanche	Moillesulaz
Chemin du Bac	Carouge-Tours
Chemin du Bac	Aéroport-P+R 47
Coutance	Crêts-de-Champel
Coutance	Gardiol
Gare Cornavin	Aéroport
Les Esserts	Meyrin-Gravière
Lyon	Crêts-de-Champel
Lyon	Gardiol
Metropole	Onex-Cité
P+R Bernex Quai central	Meyrin-Gravière
P+R Bernex Quai 1	Meyrin-Gravière
P+R Bernex Quai 2	Meyrin-Gravière
Rive	Genève-Plage
Aéroport	Thônex-Vallard

Arrêts	Direction
Bel-Air Cité	Genève-Plage
Bachet-de-Pesay	Moillesulaz
Bachet-de-Pesay	Palettes
Blandonnet	Meyrin-Gravière
Cern	Carouge-Rondeau
Coutance	P+R Bernex
Coutance	Meyrin-Gravière
Forumeyrin	P+R Bernex
Jardin-Alpin-Vivarium	Meyrin-Gravière
Jardin-Alpin-Vivarium	P+R Bernex
Jonction	Bel Air
Jonction	Genève-Plage
Moillesulaz	Palettes
Palladium	Bel-Air
Palexpo	Aéroport
Roches	Moillesulaz
Villereuse	Palettes
Vieusseux	P+R Bernex
Vieusseux	Meyrin-Gravière

Pour tout contact au sein des Transports publics genevois (tpg) : François Mutter, porte-parole des tpg +41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.francois@tpg.ch

Pour tout contact auprès du Centre de Compétences en Accessibilité (CCA) de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA) :
Bernard Jost, chargé de projets en accessibilité
+41 22 310 77 22 / + 41 79 203 83 00 – bjost@abage.ch

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'État de Genève.